

Depuis de nombreuses années, l'Assemblée des régions européennes viticoles (Arev) est très présente aux côtés des professionnels pour défendre le vin. Rencontre avec son président depuis 2015, l'Italien Sergio Chiamparino.

Sergio Chiamparino, président de l'Arev : En direct avec Bruxelles



Sergio Chiamparino, vous venez d'être réélu président de l'Arev et avez annoncé des décisions pour faire mieux entendre la voix des régions à Bruxelles. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Au cours de ces dernières années, l'Arev a réalisé un travail important pour défendre les positions des régions viticoles, en orientant principalement ses efforts vers le Parlement européen, ainsi que par sa présence constante dans les travaux de l'Intergroupe Vin. Je pense qu'il est maintenant temps de diriger notre engagement politique et professionnel directement vers la Commission européenne ; c'est

une proposition partagée par toute l'Assemblée. Pour cela, nous allons utiliser à partir de maintenant, pour soutenir l'activité de l'Arev, les bureaux de représentation à Bruxelles de la Région qui assume la présidence tournante, afin de mettre efficacement en œuvre le "lobbying positif" dont nous avons besoin. Le premier résultat de ce nouvel engagement est le début d'une phase de discussions qui a commencé par une rencontre avec le Commissaire Hogan, le 29 juin à Bruxelles, et abouti à la mise en place d'un espace de discussion permanent.

📍 **En plus de l'Arev, Sergio Chiamparino préside également la Région du Piémont en Italie.**

Pour la Commission européenne, les vins européens ne sont pas assez compétitifs. Elle propose de libéraliser les Vins sans indication géographique. Qu'en pensez-vous ?

Nous ne devons pas faire l'erreur de craindre la libéralisation des marchés, c'est la libéralisation sans règles et sans qualité qui est le véritable adversaire de notre production de vin ; et des problèmes de qualité, il y en a malheureusement parfois parmi les vins à indication protégée. Nous devons produire de la qualité et exiger la qualité pour nos vins et leurs territoires.

Le chantier de la simplification de la réglementation viti-vinicole ouvert par la Commission européenne suscite de nombreuses critiques du Parlement européen, des États membres et du secteur vitivinicole. Ce projet va-t-il dans le bon sens ?

La simplification de la réglementation est un bien absolu pour les entreprises de tout secteur productif, réclamé par les entrepreneurs de toute l'Europe. Cela ne devrait

cependant pas affecter, ni fausser les règles de base d'un secteur, en risquant de diminuer la qualité qui constitue la valeur concurrentielle réelle de nos productions. Lors de la réunion avec le Commissaire Hogan, il m'a été donné l'assurance que la Commission n'avait pas l'intention d'agir ainsi. Aussi allons-nous être vigilants, grâce au fait que l'Arev a ouvert un espace de travail direct avec la Commission.

Quelle est la position de l'Arev à propos du projet d'accord de libre-échange entre les USA et l'Union européenne actuellement en négociation ?

Les négociations n'entreront dans le vif du sujet qu'après l'élection du nouveau président américain. Il est nécessaire d'améliorer nos produits de qualité en imposant l'indication d'origine et en renforçant l'usage exclusif des indications géographiques, mais il ne faut pas oublier que nos producteurs européens sont principalement exportateurs de vins de qualité dans le monde et que les États-Unis représentent l'un des meilleurs marchés pour nos vins et notre territoire.

➡ Jean Benoît KREMER

